

Recrutez un assistant pédagogique grâce à la préparation opérationnelle à l'emploi prise en charge à 100 %

Les partenaires sociaux de la branche de l'Enseignement Privé Indépendant (EPI) mettent en place un programme de recrutement/formation au métier d'assistant pédagogique. Deux sessions de formation se déroulent dans le cadre d'une préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) à partir du 10 mai, en Ile-de-France et en Occitanie.

📍 ILE-DE-FRANCE • OCCITANIE

Accueil / Les brèves / Recrutez un assistant pédagogique grâce à la préparation opérationnelle à l'emploi prise en charge à 100 % Mise à jour : 27/04/2021 A+ A-

L'assistant pédagogique est la personne qui assure l'interface entre les élèves, les enseignants, les parents et les administrations (internes ou externes) et que l'on retrouve, parfois sous des dénominations différentes, dans la plupart des établissements d'enseignement. Il n'existait pas jusqu'à présent de formation spécifique à ce métier.

La **POEC** est une action de formation permettant à des demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences requises pour occuper un emploi correspondant à un besoin identifié par une branche professionnelle.

Pour recruter sur ce métier, **la POEC est un dispositif approprié** qui présente plusieurs atouts :

- ✓ vous bénéficiez d'une formation prise en charge à 100 % ;
- ✓ vous recrutez une personne formée au plus près de vos besoins et opérationnelle ;
- ✓ vous sécurisez votre recrutement en vérifiant les aptitudes du candidat grâce aux 2 stages en entreprise réalisés pendant la formation.

La **formation est prise en charge à 100 %** par AKTO dans le cadre du Programme Investissement des Compétences (PIC) soutenu par L'état et France Compétences. Pôle emploi assure la rémunération des stagiaires pendant leur formation et leur stage en entreprise.

La sélection des demandeurs d'emploi et leur affectation en tant que stagiaire dans les entreprises est actuellement en cours. La formation a lieu du 10 mai au 31 juillet et comprend 2 périodes de mise en situation en entreprises de 15 jours chacune.

Cette action de recrutement vous intéresse ?

Contactez le/la cheff(e) de projet emploi d'AKTO qui vous accompagnera dans la mise en œuvre de cette action dans votre entreprise.

- ✓ en Ile-de-France : [Henriquet Peres](#)
- ✓ en Occitanie : [Lucile Cornu](#)

< RETOUR AUX BRÈVES

Partager la page: [f](#) [t](#) [in](#)

AKTO

La newsletter AKTO ✓

Boîte à outils



Agenda



AKTO

Qui sommes nous ?
Nos secteurs d'activité
Nos missions
Nos engagements

Entreprise

La Contribution unique à la Formation et à l'Alternance
Financer une formation
Recruter en alternance
Diversifier vos recrutements

Prestataire

Démarche qualité
Gérer l'apprentissage
Développer votre activité

Particulier

Découvrir les métiers
Construire son projet
Faire reconnaître ses compétences
Connaître l'alternance
Se former

Projet de formation

Appels d'offres
Articles
Presse
Brèves
Nous contacter